

Bruxelles, le 2 juillet 1964

Note BIO n°. 15.852 aux Bureaux Nationaux (par exprès)
c: à MM. les Membres du Groupe du Porte-Parole

Objet : Déclarations faites par le Président Hallstein devant le
Presseclub de Bonn le 29 juin 1964.

A l'occasion d'une réception donnée en l'honneur du Président Hallstein par le Presseclub de Bonn le 29 juin 1964, le Président a apporté aux journalistes du Presseclub quelques précisions sur la politique de la Communauté.

Vous trouverez ci-après un résumé de ses déclarations.

I. INTRODUCTION

L'unification de l'Europe telle qu'elle est faite par la Communauté européenne est un changement irréversible apporté au même degré tant sur le plan politique que sur le plan économique et motivé aussi également par des raisons politiques et économiques.

II. PRIX DES CEREALES

En ce qui concerne la position de la Commission à cet égard, le Président a énuméré les arguments suivants :

a) La Commission entend préciser qu'elle n'est pas responsable d'un échec éventuel du Kennedy Round.

b) Les décisions prises lors de la réunion ministérielle du GATT en mai 1963 ont arrêté le principe suivant lequel le Kennedy Round ne peut pas se limiter aux produits industriels mais doit inclure l'agriculture.

c) Le mandat du Conseil en ce qui concerne les négociations agricoles au sein du GATT part du principe selon lequel les pays exportateurs doivent aussi bien faire des concessions en matière agricole que les pays importateurs.

d) Pour mener des négociations, il faut avoir une politique. Sans une décision au sujet des prix des céréales, il n'y a, pour la Communauté, que des mécanismes sans but politique.

e) Les principes de la politique agricole commune et le mandat donné par le Conseil au sujet de la partie agricole des négociations Kennedy ont été acceptés par tous les pays membres de la Communauté.

f) Les Américains ont fait savoir, sans possibilité de malentendu, qu'il n'y a pas de progrès possible dans le domaine industriel sans progrès dans le domaine agricole en ce qui concerne les négociations Kennedy.

III. POLITIQUE CONJONCTURELLE

Les remarques du Président à ce sujet ont trait aux particularités de la situation allemande.

a) Le déficit de la balance commerciale de l'Allemagne avec les autres pays de la Communauté n'augmente plus. En conséquence, ce qu'on a coutume d'appeler "l'inflation importée" n'augmente pas non plus.

b) L'établissement d'une politique conjoncturelle commune découle de la logique du Traité de Rome.

c) L'assainissement de la conjoncture dans les différents pays est une opération qui nécessite du temps.

d) La réalisation des recommandations du Conseil en matière de politique conjoncturelle demande des décisions de la part des institutions législatives ou des gouvernements locaux (en particulier en matière budgétaire).

IV. UNION POLITIQUE

a) Aucun Etat membre n'a montré l'intention de saisir l'occasion de la fusion pour effectuer un affaiblissement des Traités de Paris et de Rome.

b) La fusion est un élément important en vue de l'établissement d'une union politique.

c) Un esprit collégial réel est la base d'une Commission efficace; une Commission comprenant plus de neuf membres risque de se fractionner.

d) Au sujet de l'implantation (Luxembourg - Strasbourg), la Commission ne prend pas position; elle demande seulement que son travail ne soit pas alourdi.

e) Il existe encore des chances d'un élargissement des pouvoirs du Parlement européen, en particulier en matière budgétaire.

f) La fusion des Traités sera décidée par les pays membres mais une contribution réelle de l'Exécutif uni est assurée, l'Exécutif qui est à même de juger des harmonisations nécessaires en fonction de son expérience acquise.

g) Un succès de la C.E.E. est la meilleure garantie de la réalisation d'une union politique.

h) Un handicap considérable au projet européen est l'idée suivant laquelle on doit concentrer l'effort à la construction d'une union politique. Cette attitude est basée sur deux idées sans fondements:

1. La C.E.E. ne représente que le chemin vers la "grande affaire" : la politique européenne;
2. La C.E.E. est déjà faite.

Amitiés,

Pour le Porte-Parole absent,

